

### ENT : un outil indispensable

A tous les niveaux, nous souhaitons développer l'usage de l'ENT : mise à jour des infos sur le collège (actualités *sur tableau d'affichage en page d'accueil* et agenda), utilisation de la messagerie, suivi de scolarité (notes et cahier de texte), mise à disposition de documents (vie de l'établissement ou cahier de texte).

**Les élèves doivent se connecter tous les jours** au moins pour vérifier leur messagerie. Des ordinateurs sont à disposition au CDI.

**Les parents devraient se connecter deux à trois fois par semaine** (vérification messagerie).  
ATTENTION : certains documents destinés aux élèves ne sont disponibles qu'à partir de l'ENT (c'est le cas pour ceux concernant le stage en milieu professionnel).

### ELECTIONS

**au CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
résultats du scrutin du 9 octobre

Nombre d'inscrits : 955

Nombre de votants : 362

Nombre de suffrages exprimés : 336

Taux de participation : 37,91 %

(taux en légère augmentation par rapport à 2014 : 36,47 %)

### ELUS PARENTS AU CA

LINOSSIER Cécile	LOPEZ Encarnacion
KENDRICK Lucy	MORYN Yann
PEZET Mireille	UCAR Virginie
CLAUZE Pascale	
DUBOIS Florence	
NOURA Véronique	

### CALENDRIER CONSEILS DE CLASSE DU 1ER TRIMESTRE

L'arrêt des notes du 1er trimestre est fixé au 28/11/15

Classe	Date	Heure	Classe	Date	Heure
6e 1	30/11	17 h	4e 1	08/12	17 h
6e 2	01/12	18 h	4e 2	10/12	18 h 15
6e 3	01/12	17 h	4e 3	07/12	18 h
6e 4	30/11	18 h	4e 4	07/12	17 h
6e 5	03/12	17 h	4e 5	10/12	17 h 15
5e 1	08/12	17 h	3e 1	03/12	17 h
5e 2	08/12	18 h	3e 2	30/11	18 h
5e 3	07/12	17 h	3e 3	30/11	17 h
5e 4	07/12	18 h	3e 4	03/12	18 h
5e 5	10/12	17 h	3e 5	01/12	17 h
ULIS	10/12	13 h	3e 6	01/12	18 h

Adresse électronique du collège : [0430043N@ac-clermont.fr](mailto:0430043N@ac-clermont.fr)



## LA LETTRE DU COLLEGE JULES VALLES

Novembre 2015

### Calendrier pédagogique

1er trimestre : du 01/09/15 au 30/11/15

2e trimestre : du 01/12/15 au 11/03/16

3e trimestre : du 12/03/16 au 02/07/16

*Les notes peuvent être consultées sur l'ENT.*

### Rencontres parents-professeurs

⇒ Classes de 3e : 12/11/15

⇒ Classes de 5e : 17/11/15

⇒ Classes de 4e : 23/11/15

*Rappel : la rencontre pour les classes de 6e a eu lieu le 15/10.*

**Une seconde rencontre** sera organisée début avril. Elle concernera les élèves en difficulté dont les parents seront invités à rencontrer le professeur principal pour la remise du bulletin du 2e trimestre.

### DELEGUES AUX CONSEILS DE CLASSE

Le conseil de classe est l'instance au sein de laquelle est discutée la scolarité des élèves.

Les parents sont représentés par le biais de délégués qui sont des relais indispensables entre l'équipe pédagogique et les parents de la classe. Ils font part des informations qu'ils ont eu à connaître (enquête avant le conseil) et ce sont eux qui assurent le compte rendu à l'ensemble des parents de la classe.

A l'heure actuelle, à peine 30 % des délégués ont pu être désignés. Dix classes n'ont aucun délégué.

**Nous lançons un appel afin que des parents acceptent de s'engager** (si besoin, nous organiserons une réunion d'information pour les délégués avant la première vague de conseils).

Remarque : le conseil de classe se réunit chaque fin de trimestre. Les réunions sont organisées en fin d'après-midi (17 h ou 18 h), elles durent en général une heure.

Si vous êtes intéressé, adressez un mail à [drouseau1@ac-clermont.fr](mailto:drouseau1@ac-clermont.fr) ou contactez le secrétariat au 04 71 09 27 18

Le principal, Daniel ROUSSEAU

### REFORME DU COLLEGE

A compter de la rentrée 2016, une réforme se met en place. « *Le collège de 2016 devra mieux enseigner les savoirs fondamentaux, former à d'autres compétences et avoir un fonctionnement quotidien assoupli pour s'adapter à la diversité des besoins des élèves* ». Vous trouverez en pages 2 et 3 quelques éléments d'information.

Vous pouvez également consulter le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr>

Une réunion d'information sera organisée au cours du 2e trimestre.

## REFOME DU COLLEGE : une grande ambition

La réforme du collège vise à « mieux apprendre pour mieux réussir ». Elle s'inscrit dans le cadre de la loi de refondation de l'école (Loi d'orientation et de programmation du 08/07/13). Elle sera mise en œuvre dès septembre 2016 et concernera tous les niveaux simultanément.

**La modification de l'organisation des enseignements au collège** s'inscrit dans un vaste mouvement de rénovation de la scolarité obligatoire :

- ⇒ Organisation des enseignements en cycle de 3 ans (plus de temps pour apprendre)
  - \* cycle 1 (apprentissages premiers) : maternelle
  - \* cycle 2 (apprentissage fondamentaux) : CP-CE1-CE2
  - \* cycle 3 (consolidation) : CM1-CM2-6e
  - \* cycle 4 (approfondissement) : 5e—4 e—3e
- ⇒ Création du conseil école collège (améliorer la continuité pédagogique, faciliter la fluidité des parcours)
- ⇒ Mise en place du suivi et de l'accompagnement pédagogique
- ⇒ Définition du nouveau socle commun (connaissances, compétences et culture)
- ⇒ Réécriture des programmes pensés par cycle de 3 ans (en cours)
- ⇒ Mise en place d'une évaluation positive (à venir)

### Les principes de la réforme

- ⇒ A chaque niveau, le volume des enseignements sera de 26 h (il varie aujourd'hui de 25 h en 5e à 28,5 h en 3e)
- ⇒ L'apprentissage de la LV2 débute en 5e
- ⇒ 3 types d'enseignements sont mis en place, ils concernent tous les élèves à tous les niveaux : les enseignements communs (cours), l'accompagnement personnalisé (AP), les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- ⇒ Une marge d'autonomie de 3h (2,75 h en 2016) par classe est laissée aux établissements (mise en place d'enseignements de complément, de groupes, co-interventions d'enseignants, ...)
- ⇒ De fait, les dispositifs « dérogatoires » (classe bi langue ou section européenne) disparaissent en tant que tels.
- ⇒ Les langues anciennes et régionales peuvent être proposées dans le cadre d'enseignements de complément

### PREPARER LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de cette réforme (organisation des enseignements, mise en place des cycles, réflexion sur l'accompagnement personnalisé et les EPI) nécessite un important effort de formation et de concertation.

Deux demi-journées sont organisées au niveau de chaque établissement, elles regroupent tous les enseignants : la première a eu lieu le 14 octobre, la seconde est programmée le 16 décembre. Par ailleurs, des regroupements inter établissements permettront de multiplier les échanges. Il y aura 3 vagues (4 novembre— 7 janvier et 2 février)

## REFOME DU COLLEGE : une grande ambition (suite)

### Les nouvelles grilles horaires

	3e cycle (consolidation)	4e cycle (approfondissement)		
	6e	5e	4e	3e
EPS	4 h	3 h	3 h	3 h
Arts plastiques Musique	2 h	2 h	2 h	2 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Hist Géo Educ Moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LV1	4 h	3 h	3 h	3 h
LV2		2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Physique		1 h 30	1 h 30	1 h 30
TOTAL	26 h	26 h	26 h	26 h
Dont enseignements complémentaires	3 h (AP)	4 h (AP et EPI)	4 h (AP et EPI)	4 h (AP et EPI)

### Où en est-on au collège Jules Vallès ?

A l'issue de la première journée de concertation du 14 octobre, un certain nombre de pistes se dessinent (les choix définitifs devraient être faits lors de la 2e réunion du 16/12/15)

- ⇒ Les enseignements pratiques interdisciplinaires (E.P.I.) choisis s'inscriront dans le projet d'établissement.
- ⇒ L'accompagnement personnalisé représentera 2 h par classe en cycle 4 (par conséquent 2 h seront consacrées aux E.P.I.)
- ⇒ Un certain nombre de créneaux seront alignés à l'emploi du temps afin de pouvoir mettre en place du travail en groupe et/ou interdisciplinaire.
- ⇒ Le latin et l'occitan seront proposés en enseignement de complément (1 h en 5e puis 2 h en 4e et 3e).
- ⇒ Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, une initiation à l'allemand (1 à 2 h hebdomadaires) pourra être proposée en 6e (ces élèves auront vocation à poursuivre allemand LV2 à partir de la 5e), un approfondissement en anglais le sera en 4e et 3e (1 à 2 h hebdomadaires également)